

REUNION DU COLLECTIF BLAYE 1/02/2019 A 14H00

AU TRIBUNAL DE BLAYE

PIQUE-NIQUE DU 17/02/19: tracts et affiches en préparation (Jean Michel doit se renseigner auprès de l'imprimerie de Blaye)

SAMEDI 2/02/19: Marche citoyenne à Libourne, départ de Bel Air à 11h30.

PREPARATION DE L'ASSEMBLEE CITOYENNE DU 08/02/2019:

Collecte et trie des données:

propositions du nombres de revendications par personnes

2,3,4,5...: 4 revendications/personnes validées au vote
17 pour et 1 contre.

La collecte s'effectuera de la manière suivante:

à l'aide d'un système de post'it unique (donc 4 par personnes) seront à disposition des citoyens.

4 zones différentes pour déposer ces derniers, comme suis:

zones 1,2,3,et 4: de la revendication la plus importante à celle la moins selon l'expression de chacun des citoyen à titre individuel.(décision voté et adopté:12 pour, 1 contre et 3 sans opinion. 2 personnes ont quitté la réunion avant le vote).

CAHIER/FICHES seront mis à dispositions des citoyens pour, selon leur souhait,pouvoir inscrire leurs coordonnées(Nom,Prénom,Téléphone et mail)afin de pouvoir être contacter et informer sur les points forts et différents sujets qui seront ressortis de l'assemblée citoyenne du 08/02 et une 2ième assemblée citoyenne(date,lieu,heure...)

DEROULEMENT DE L'ASSEMBLEE CITOYENNE

Accueil des citoyens

1-but et fonctionnement de l'assemblée(15 min)

2-présentation:- du collectif Blaye:

lister nos actions et groupes de travail,
-du collectif Gironde.

(expliquer pourquoi et comment)

3-temps de paroles(timing)

4-revendications

1-but et fonctionnement: Ce n'est pas LE GRAND DEBAT.

C'est ouvrir un lieu neutre ,de dialogue citoyen pour construire notre avenir.

Programme: -présentation

-Temps de parole

-revendications(travail de collecte en vu d'organiser une

nouvelle assemblée de groupes de travail pour définir ensemble les propositions à faire)

-règle de fonctionnement.

2-présentation: -collectif citoyen:pourquoi/comment
-différence entre collectif et association
-collectif Blaye:présentation/actions:
doléances(Mme Hammerer)
prise de contacts
C.C.I
chaîne humaine
groupes de travail
-collectif Gironde

3-temps de parole:pour que chacun puisse s'exprimer le temps de parole est limité à 3 minutes/personne,sachant que la durée totale sera,au maximum,de 1h30 (lever la main pour demande de parole,ne pas couper l'intervenant en cours,s'écouter).

4-collecte des revendications(30 min)

Penser à la sono/micro,rétroprojecteur,stylos,post'it.